

**COMMUNIQUE DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

Il m'a été donné de constater la circulation d'un message sur les réseaux sociaux relatif à la conduite à tenir devant des symptômes de cas de Covid-19 et un protocole de traitement.

Le ministre de la Santé et du Développement Social du Mali informe toute la population que ce message n'émane pas de son département.

Le ministre rassure la population que la prise en charge thérapeutique ne se fait qu'au niveau des structures de santé suivant un protocole bien déterminé.

Toutefois, le ministre appelle la population à observer les mesures barrières et à se faire vacciner contre la Covid 19.

**Numéro vert : 36 061**

*Bamako, le 05 janvier 2022*

P/ LE MINISTRE / PO  
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,



**Aly DIOP**

*Chevalier de l'Ordre National*

